

PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES : ACCOMPAGNEMENT PAR L'INFIRMIER

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT

- Programme intégré*
- Mixte de 14h
 - 11 Heures de formation en présentiel (1 jour ½)
 - 3 Heures d'Évaluation des Pratiques Professionnelles sous forme d'Audit Clinique à distance

(*Permet de valider votre obligation triennale de DPC en 1 fois)

CIBLE

- Infirmiers

FINANCEMENT

- DPC ou financement personnel (600€)

RÉSUMÉ

En France, environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, avec plus de 225 000 nouveaux cas par an. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées (MAMA) constituent un véritable enjeu de santé publique. Avec la majorité des personnes atteintes vivant à domicile, nous observons des conséquences graves sur la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants. Les professionnels de santé y sont quotidiennement confrontés et leur rôle est déterminant pour la qualité de l'accompagnement et du suivi. Ainsi connaître les symptômes de la maladie, les troubles et les conséquences sur la vie quotidienne des malades, permettra une meilleure analyse des comportements afin d'y répondre de manière adaptée.

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- ✓ Distinguer les différents troubles associés à cette pathologie
- ✓ Connaître les freins aux diagnostics ainsi que les diagnostics différentiels
- ✓ Perfectionner ses connaissances sur le diagnostic, la prise en charge et le parcours du patient atteint par la maladie
- ✓ Connaître les modes d'action des traitements, les effets secondaires, les précautions à prendre, les risques, l'adaptation de la surveillance.
- ✓ S'adapter aux besoins et aux attentes spécifiques des jeunes patients
- ✓ Reconnaître les rôles de l'aidant et comment l'aider
- ✓ Développer un accompagnement de qualité par la mise en place d'une démarche d'amélioration de ses pratiques

PROGRAMME

Avant la formation en présentiel, une grille d'audit (tour 1) vous sera proposée que vous devrez remplir en ligne via notre plateforme.

Jour 1

L'accueil des participants se fait à partir de 8h30 avec un petit café.

À partir de 9h la formation débute par une présentation de l'expert et de l'organisme.

Le déroulé du programme de la matinée s'effectuera jusqu'à 12h30/13h.

Une pause déjeuner conviviale en compagnie de l'expert vous est offerte par La Formation-Santé

La formation continue jusqu'à 17h.

Jour 2

Toujours à partir de 8h30, accueil des participants avec un petit café.

À partir de 9h la formation reprendra après un rappel de la veille par l'expert.

Durant cette matinée, l'expert analysera avec vous, de manière collégiale, les résultats de la grille d'audit du premier tour afin de lever les doutes et les interrogations éventuels.

Vous aurez ainsi la possibilité d'établir votre plan d'action avec l'expert afin de mettre en place, si nécessaire, les outils d'amélioration de vos pratiques*.

C'est ainsi que se terminera la matinée et la formation.

Suite à tous vos échanges avec l'expert, vous aurez 3 mois pour mettre en place votre plan d'action et ainsi remplir de nouveau la grille d'audit en ligne via notre plateforme (identique à celle du tour 1).

Afin de pouvoir répondre à vos différentes interrogations sur le programme intégré, vous pouvez télécharger le guide DPC que nous avons rédigé spécialement pour vous ou n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

05.24.67.10.39

contact@laformation-sante.fr

Nous nous tenons à votre disposition.

**Les grilles d'audit qui vous sont proposées ne sont en aucun cas une manière de juger votre travail, elles sont personnelles et anonymes. Elles permettent simplement de vous engager dans une démarche de réflexion sur votre pratique quotidienne et de vous amener à améliorer votre pratique afin d'être en corrélation avec les différents guides de bonne pratique.*